

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

LE 05 OCTOBRE 2015

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac, tenue au lieu habituel des séances, **le 05 octobre 2015 à 20h00.**

## **SONT PRÉSENTS :**

M. Pierre Yelle, maire  
MM. Pascal Théroix, conseiller  
Jean Duhaime, conseiller  
Yves Plante, conseiller  
Daniel Labbé, conseiller  
Réjean Gamelin, conseiller  
M<sup>me</sup> Peggy Péloquin, secrétaire-trésorière

## **EST ABSENTE :**

M<sup>me</sup> Julie Bouchard, conseillère

Assistance : 6 citoyens

### **1. Ouverture de la séance**

Monsieur le maire, Pierre Yelle, débute la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes et poursuit la séance.

### **2. Quorum**

Les membres présents formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre Yelle, la séance est déclarée régulièrement constituée à 20h00.

**15-10-156**

### **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Monsieur le maire procède à la lecture de l'ordre du jour;

Il est proposé par le conseiller Yves Plante

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

Et résolu unanimement par le conseil (*Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote*)

QUE le point « Affaires nouvelles » demeure ouvert à tout autre sujet pouvant survenir durant la séance;

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que rédigé par la secrétaire-trésorière.

**15-10-157**

### **4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2015**

La secrétaire-trésorière présente le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2015;

CONSIDÉRANT que chaque membre du conseil a reçu copie du procès-verbal;

CONSIDÉRANT que les délibérations inscrites au procès-verbal reflètent fidèlement les décisions du Conseil;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Réjean Gamelin

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

Et résolu unanimement par le conseil (*Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote*)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'ADOPTER sans lecture le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2015 tel que présenté par la secrétaire-trésorière.

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

**15-10-158**

**5. Virement des intérêts du fonds d'immobilisation, du fonds de roulement et du fonds des boues vers le fonds d'administration**

CONSIDÉRANT que le solde reporté au fonds d'immobilisation s'élève à 401,41 \$ en date du 1<sup>er</sup> octobre 2015 et qu'il doit retourner au fonds d'administration;

CONSIDÉRANT que le solde reporté au fonds de roulement s'élève à 68,69 \$ en date du 1<sup>er</sup> octobre 2015 et qu'il doit retourner au fonds d'administration;

CONSIDÉRANT que le solde reporté au fonds des boues s'élève à 420,84 \$ en date du 1<sup>er</sup> octobre 2015 et qu'il doit retourner au fonds d'administration;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Duhaime

Appuyé par le conseiller Pascal Thérout

Et résolu unanimement par le conseil (*Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote*)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'EFFECTUER les virements mentionnés vers le fonds d'administration pour un total de 890,94 \$;

D'AUTORISER le maire et la secrétaire-trésorière ou secrétaire-trésorière adjointe à signer les effets bancaires nécessaires pour ladite transaction, s'il y a lieu.

**15-10-159**

**6. Moisson Mauricie/Centre-du-Québec – Demande de contribution 2015**

CONSIDÉRANT que Moisson Mauricie/Centre-du-Québec est présente sur notre territoire et sollicite une aide financière afin de poursuivre leur travail auprès des moins nantis;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Yves Plante

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

Et résolu unanimement par le conseil (*Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote*)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

DE VERSER à Moisson Mauricie/Centre-du-Québec la somme de 200 \$;

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-190-00-970 «Dons à des organismes» les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

**15-10-160**

**7. Demande à Recyc-Québec – Transmission des données nécessaires pour l'élaboration et suivi du plan de gestion des matières résiduelles PGMR de la MRC de Nicolet-Yamaska**

CONSIDÉRANT que la MRC de Nicolet-Yamaska dans le cadre de la révision de son Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) doit produire un rapport annuel sur le suivi de sa mise en œuvre;

CONSIDÉRANT que la MRC n'a actuellement pas accès aux données des municipalités sur le portail PGMR de Recyc-Québec pour les municipalités de son territoire;

CONSIDÉRANT que ces données vont aider à compléter l'élaboration du PGMR et assurer son suivi;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire que la Municipalité de Saint-François-du-Lac autorise cet accès afin que la MRC de Nicolet-Yamaska puisse accéder aux données du portail;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Jean Duhaime

Appuyé par le conseiller Pascal Thérout

Et résolu unanimement par le conseil (*Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote*)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

QUE la Municipalité de Saint-François-du-Lac demande à Recyc-Québec de rendre accessible les données au portail PGMR de Recyc-Québec à la MRC de Nicolet-Yamaska.

**15-10-161**

## **8. Demande de dérogation mineure présentée par monsieur Réal Farley**

CONSIDÉRANT que monsieur Réal Farley demande une dérogation mineure, afin de faire accepter des portes de garage de 3 mètres de hauteur, alors que la norme est de 2.5 mètres;

CONSIDÉRANT que cette demande est faite en regard d'un emplacement connu et désigné comme étant une partie de lot 324 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-François-du-Lac;

CONSIDÉRANT que la raison principale à cette demande est pour permettre de remiser un ponton sur sa remorque;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Réjean Gamelin

Appuyé par le conseiller Yves Plante

Et résolu unanimement par le conseil (*Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote*)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'ACCEPTER la demande de dérogation mineure telle que présentée par monsieur Réal Farley et telle que recommandée par le Comité consultatif d'urbanisme.

**15-10-162**

## **9. Demande de soumission pour un taux d'intérêt – Refinancement pour l'aqueduc Lachapelle**

CONSIDÉRANT qu'un règlement d'emprunt vient à échéance le 16 novembre 2015;

CONSIDÉRANT que le montant à financer est inférieur à 100 000 \$, soit 91 000 \$, excluant alors le recours aux appels d'offres publics et, qu'en conséquence la municipalité peut négocier le refinancement auprès d'une institution financière locale;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Duhaim

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

Et résolu unanimement par le conseil (*Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote*)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'INVITER le Centre financier aux entreprises Desjardins de Bécancour-Nicolet-Yamaska et la Banque Nationale de Pierreville à soumettre auprès de la municipalité, une offre pour le refinancement de ce règlement d'emprunt pour un terme de cinq (5) ans et un amortissement du même nombre d'années;

QU'à la séance ordinaire du mois de novembre, il y aura l'adoption de l'adjudication de l'émission ainsi que l'adoption des modalités de l'émission envers une des institutions financières.

**15-10-163**

## **10. MTQ – Demande de correctifs concernant les travaux de nettoyage des fossés sur la route 132**

CONSIDÉRANT que les travaux de nettoyage des fossés sur la route 132 ont fait l'objet de nombreuses plaintes de la part des contribuables qui résident le long de cette route;

CONSIDÉRANT que dans plusieurs cas, lesdits fossés ont été creusés sans qu'on se donne la peine de prévoir la sortie pour l'eau qui s'y accumule;

CONSIDÉRANT qu'en plusieurs endroits, les ponceaux n'ont pas été nettoyés ou remis à niveau;

CONSIDÉRANT que dans certaines sections, le creusage était clairement inapproprié et n'a eu d'autre effet que de gêner l'environnement des résidents;

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Yves Plante

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

Et résolu unanimement (*Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote*)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

DE DEMANDER au MTQ d'apporter des correctifs dans la mesure du possible;

D'ACHEMINER une copie de la présente résolution au MTQ.

**15-10-164**

## **11. Vacuum D.L. Inc. – Nettoyage des stations de pompage et du bassin à l'usine ainsi que les puisards**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder également au nettoyage des puisards, cette année, puisque le dernier nettoyage a été réalisé en 2013;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder également au nettoyage des 4 stations et du bassin à l'usine comme à chaque année;

CONSIDÉRANT que cette année nous utiliserons les services de Vacuum D.L. Inc.;

CONSIDÉRANT que le coût de ces services ne devrait pas excéder 6 000 \$ comme montant net prévu au budget;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Yves Plante

Appuyé par le conseiller Pascal Thérout

Et résolu unanimement (*Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote*)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

DE RETENIR les services de Vacuum D.L. Inc. pour le nettoyage des puisards de la municipalité ainsi que le nettoyage des stations et du bassin à l'usine;

D'AUTORISER l'engagement des présentes dépenses pour un montant net n'excédant pas 6 000 \$ ;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-415-00-521 « Entretien service égout » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

**15-10-165**

## **12. CPTAQ – Demande par M. Roger Thibault**

CONSIDÉRANT qu'une demande d'autorisation d'aliénation et d'utilisation à une fin autre que l'agriculture, est présentée à la Commission du territoire agricole du Québec, par monsieur Roger Thibault pour une partie de lot 1 120;

CONSIDÉRANT que cette demande est conforme aux règlements de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Duhaime

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

Et résolu unanimement par le conseil (*Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote*)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil municipal autorise madame Peggy Péloquin, secrétaire-trésorière, à compléter la demande telle que requise en conformité avec la présente recommandation et à la faire parvenir pour étude et approbation à la CPTAQ.

## **13. CORRESPONDANCES GÉNÉRALES**

La secrétaire-trésorière fait la lecture de la correspondance générale reçue durant le mois et le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière à classer ladite correspondance aux archives de la municipalité ainsi que toute autre correspondance, le cas échéant.

## **14. AFFAIRES NOUVELLES**

Aucun point à ajouter aux affaires nouvelles pour ce mois-ci.

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

## 15. RAPPORT DES COMITÉS

Messieurs Jean Duhaim et Daniel Labbé, conseillers, ainsi que M. Pierre Yelle, maire, donnent rapport de leurs comités respectifs, soit, l'OMH, la Coop de Santé et le congrès de la FQM 2015.

15-10-166

## 16. COMPTES À PAYER

### COMPTES À PAYER DE LA SÉANCE DU 05 OCTOBRE 2015

CH #	FOURNISSEURS	MONTANT
5375	Accomodeur St-François (Essence camion - Septembre)	265.33
5376	Me Serge Mercier, avocat (Services juridiques constats)	306.52
5377	Aquatech (Honoraires professionnels-Analyses supplémentaires)	193.61
5378	Buropro Citation (Fournitures de bureau)	220.13
5379	Chagnon Jacques (CCU 1 octobre 2015 -1dossier)	30.00
5380	Emco Corporation (Tuyau aqueduc)	233.67
5381	Équipement Raydan (Pièces et réparation équipements)	187.59
5382	Ferme A.M. Crevier inc. (Fauchage centre communautaire)	241.44
5383	Gamelin Ghislaine (Entretien ménager - Septembre)	335.00
5384	Gestion C.C. Svekolkine (Entretien lavage de vitres au bureau)	200.00
5385	Gouin Guy (CCU 1 octobre 2015 - 1 dossier)	30.00
5386	Groupe Environex (Analyse d'eau usée - Septembre)	232.88
5387	Veolia Water Technologies Canada inc. (Membranes pour usine)	55.49
5388	Niquet Marcel (CCU 1 octobre 2015 - 1 dossier)	30.00
5389	Patrick Morin Super-Centre (Pièces et accessoires)	36.35
5390	Péloquin Peggy (CCU 1 octobre 2015 - 1 dossier)	30.00
5391	Plomberie Pierre Vallée & Fils inc. (Caméra -Terrain de balle)	229.95
5392	Régie Incendie (RIPS) (456 rg St-Jean Baptiste et marina)	4 723.41
5393	Régie I.A.E.P. (Quote-part eau - Octobre 2015)	10 893.05
5394	Sani P inc.(Service terrain balle)	206.96
5395	Théroux Pascal (CCU 1 octobre 2015 - 1 dossier)	30.00
5396	Ville de Sorel-Tracy (Ouverture de dossier)	160.00
5397	Yelle Pierre (Frais Congrès - 2015, CCU 1 octobre - 1 dossier )	1 286.53
5398	Piché Paul (Allocation cellulaire - Octobre 2015)	25.00
5399	Comité des Loisirs (Subvention 2015 - 3/3 vers.)	9 000.00
5400	Maison des jeunes (Subvention dernier versement)	2 000.00
5401	Régie de gestion des matières résiduelles (Quote-part oct. 2015)	13 240.67
5402	Aquatech (Ouvrages eau usée +ROMAEU- Sept. 2015)	908.61
	<b>TOTAL DES CHÈQUES</b>	<b>45 332.19</b>

### COMPTES DÉJÀ PAYÉS

CH #	FOURNISSEURS	MONTANT
5362	PG Solutions inc. (Télétransmission paie-Installation sur serveur)	2 656.97
5363	Hydro-Québec (Station pompage M-V - Août 2015)	87.56
5365	Entreprises d'électricité D.A. inc. (Les) (Entretien luminaires)	377.71
5365	Micro-Experts (Services informatique)	270.19
5366	Société canadienne des postes (Poste-Sondage vente garage)	123.02

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

5367	Télus Mobilité (Cellulaire Marcel - Septembre 2015)	101.64
5368	Bell Canada (Téléphones édifices - Septembre 2015)	808.34
5369	Croix Bleue Médiavie (Assurance coll. - Ajustement oct. 2015)	41.86
5370	Société canadienne des postes (Frais poste - bulletin septembre)	123.02
5371	Villiard Jacques (Décapage / cirage centre communautaire)	1 354.53
5372	Graffik Art (Fournitures)	195.45
5373	L'Annonceur (Publicité cahier affaire)	80.48
5374	Latraverse Hélène (Remboursement déplacement et fournitures)	132.78
PPA	RREMQ (Septembre 2015)	1 477.76
<b>TOTAL DES CHÈQUES</b>		<b>5174.34</b>

## DÉBOURSÉS SEPTEMBRE 2015

Salaires septembre 2015	23 100.82
<b>TOTAL DES DÉBOURSÉS</b>	<b>23 100.82</b>

Il est proposé par le conseiller Pascal Thérout  
Appuyé par le conseiller Yves Plante  
Et résolu unanimement par le conseil (*Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote*)

QUE ces comptes soient acceptés et payés par la municipalité;

D'AFFECTER les postes budgétaires concernés;

COMPTES À PAYER DE LA SÉANCE DU 05 OCTOBRE 2015;

La secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget 2015 aux fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus mentionnées sont engagées par la municipalité ainsi que pour les dépenses engagées par résolution dans le présent document.

## 17. Période de questions

- Déversement des eaux usées par Montréal
- Sondage vente de garage
- Dossier de la Fabrique et l'Église

## 19. Conclusion

15-10-167

## 20. Levée de la séance

Après réponses aux contribuables,  
Il est proposé par le conseiller Jean Duhaime  
Appuyé par le conseiller Daniel Labbé  
Et résolu unanimement par le conseil :  
DE LEVER la séance à 20h30.

---

Pierre Yelle  
Maire

---

Peggy Péloquin  
Secrétaire-trésorière